



STRATÉGIE GAZ DE LA FRANCE



INFO

01/12/2020

La France ne peut pas faire l'impasse sur sa stratégie gaz

La transition bas carbone ne peut pas faire l'impasse sur le gaz, en particulier renouvelable.

En annonçant ses choix en matière de réglementation environnementale (RE 2020) qui excluent progressivement le gaz d'origine fossile comme énergie de chauffage dans les logements neufs, le Gouvernement porte un coup à l'industrie française du gaz alors que le gaz reste une énergie d'avenir, notamment avec le développement des gaz verts.

La CFE Énergies rappelle que l'impératif de neutralité carbone oblige à considérer tous les outils de décarbonation. Au nom d'un mix énergétique diversifié qui utilise les atouts de toutes les énergies, la CFE Énergies défend donc l'utilisation de toutes les solutions de décarbonation, y compris gazières.

À l'unisson de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) qui estimait en mars que « *les gouvernements qui cherchent à accélérer leurs transitions vers des énergies propres ne devraient pas oublier l'importance des gaz faiblement carbonés* », la CFE Énergies défend plus que jamais le rôle des gaz renouvelables comme outil au service de la décarbonation. Forte de son action au Conseil Supérieur de l'Énergie en septembre, elle demande au Gouvernement de poursuivre ses efforts pour donner toutes ses chances à cette nouvelle filière industrielle, qui plus est ancrée dans les territoires et en ligne avec les objectifs d'économie circulaire.

Dès lors, la CFE Énergies attend du Gouvernement qu'il mène la bataille européenne de la taxonomie pour assurer l'avenir des infrastructures gazières dans la mesure où elles contribuent au développement des solutions bas carbone que sont le gaz vert et l'hydrogène décarboné.

Une réorientation des dispositifs de soutien aux énergies renouvelables (EnR) en faveur de la filière gazière est d'autant plus justifiée que les EnR électriques ont, elles, déjà bénéficié de subventions d'un montant cumulé de plus de 100 milliards d'euros pour un bilan carbone négatif et un bilan environnemental global dégradé, qu'il s'agisse de la biodiversité ou des matériaux utilisés.

La France doit soutenir ses infrastructures gazières, y compris au plan européen.

La France dispose avec sa filière du gaz d'une industrie riche de ses emplois qualifiés et de ses technologies. Le Gouvernement doit donc développer une véritable stratégie gazière nationale. Quelles que soient les priorités de la stratégie nationale bas carbone, la transition énergétique ne réussira que si elle est pilotée, s'appuie sur les filières industrielles dont dispose le pays et se préoccupe de l'évolution des emplois de ces filières.

À cette fin, la CFE Énergies rappelle que les infrastructures gazières du pays sont essentielles à la production et au transport des gaz renouvelables et de l'hydrogène bas carbone. Le Gouvernement se doit donc d'assurer l'avenir de ces infrastructures dont le rôle est central dans la souveraineté énergétique de la France comme dans la sécurité de ses approvisionnements énergétiques.